

AVIS PUBLIC

AVIS DE CONSULTATION ÉCRITE

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN PROJET PARTICULIER

Projet de résolution en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2003-08), afin d'autoriser la requalification de la façade du bâtiment situé au 3455, rue Durocher, et ce, en dérogation aux articles 54, 58 et 63 (retour de la composante d'origine) du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (01-277)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées:

QUE le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a adopté, aux termes de sa résolution **CA21 25 0237** lors de la séance ordinaire du **4 octobre 2021**, le premier projet de résolution, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (2003-08) afin d'autoriser la requalification de la façade du bâtiment situé au **3455**, **rue Durocher**, et ce, en dérogation aux articles 54, 58 et 63 (retour de la composante d'origine) du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal* (01-277).

QUE l'arrondissement est favorable au projet proposé pour les motifs suivants :

- Les nouveaux panneaux seraient d'une apparence similaire à l'existant;
- Le projet permettrait de sécuriser les lieux extérieurs de l'immeuble;
- Le remplacement des panneaux de béton préfabriqués existants par un nouveau permettrait de se conformer aux exigences du Code de construction;
- L'installation d'un parement plus léger éviterait de procéder à faire des travaux à l'intérieur des murs et de relocaliser les locataires pendant une longue période;
- Les travaux de réfection permettront d'améliorer l'apparence extérieure de la façade du bâtiment.

QUE conformément à l'arrêté ministériel n° 2021-054 une séance de consultation écrite sera tenue du **6 au 20 octobre 2021**.

PRENEZ AVIS ÉGALEMENT que toute personne intéressée peut soumettre ses commentaires au plus tard le 23 septembre 2021 à même le formulaire sur le site de l'arrondissement : https://montreal.ca/articles/urbanisme-consultations-ecrites-dans-le-plateau-10314

Ou par courrier: Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

201, avenue Laurier Est, 5^e étage Montréal (Québec) H2T 3E6 À l'attention de Louise Depelteau

DOCUMENTATION

La documentation afférente au projet est disponible sur le site Internet de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Fait à Montréal, le 5 octobre 2021

Le secrétaire d'arrondissement,

Claude Groulx

^{*} Si la demande est transmise par courrier, elle doit être obligatoirement reçue à l'adresse mentionnée au plus tard le **20 octobre** pour être considérée, et ce, indépendamment des délais postaux.